



Commission des Seniors de la
Fédération Wallonie-Bruxelles



Procès-verbal de la réunion du CA du 16 mars 2021

Approuvé

Compte tenu de l'évolution du nombre de contaminations et afin de limiter les risques sanitaires, la présente réunion s'est tenue via « Jitsi Meet » en visioconférence.

Présents :

<i>André Reyland</i>	<i>Enéo</i>
<i>Anne Marie Balthasart</i>	<i>Aînés ECOLO</i>
<i>Annie Sabbatini</i>	<i>FGTB. - C.I.W. des Pensionnés et Pré-pensionnés</i>
<i>Carine Wastiels</i>	<i>C2S</i>
<i>Christiane Ophals</i>	<i>Enéo</i>
<i>Coraline Dubois</i>	<i>Entr'Âges</i>
<i>Ermelinde Malcotte</i>	<i>Espace Seniors</i>
<i>Evelyne Herreman</i>	<i>Fédération indépendante des Seniors</i>
<i>François Verhulst</i>	<i>Entr'Âges</i>
<i>Henry Maillard</i>	<i>Aînés du cdH</i>
<i>Patrick Feltesse</i>	<i>CIEP - Aînés du MOC</i>
<i>Philippe Buchet</i>	<i>FGTB. - C.I.W. des Pensionnés et Pré-pensionnés</i>
<i>Sylvain Etchegaray</i>	<i>Âgo</i>

Excusés :

<i>Andrée Förster</i>	<i>Fédération indépendante des Seniors</i>
<i>Corinne Rosier</i>	<i>Âgo</i>
<i>Etienne Vanderroost</i>	<i>Aînés du cdH</i>
<i>Jean-Marie Amand</i>	<i>C2S</i>
<i>Maryvonne Flahaut</i>	<i>CIEP - Aînés du MOC</i>
<i>Philippe Defeyt</i>	<i>Aînés ECOLO</i>

Absents : /

Invités : *Kiriaki Karpitsaris - Secrétaire administrative*

1. Approbation du PV du 19 janvier 2021

Le PV du 19 janvier 2021 est approuvé.

2. Approbation du Rapport d'Activités 2020

Le rapport d'activités 2020 a été adressé à l'ensemble des Administrateurs de la Coordination le 8 février 2021 pour y apporter les dernières modifications.

Il a également été joint à l'ordre du jour du présent CA.

Pour rappel, la Coordination n'a pas encore obtenu sa reconnaissance en qualité de Commission des Seniors de la Fédération Wallonie Bruxelles pour 2021 et un travail au sein du Cabinet de Madame LINARD est en cours afin de revoir le décret senior qui octroie celle-ci.

Des informations que la trésorière a pu obtenir, le Cabinet attend le rapport de la Fédération Wallonie Bruxelles, lequel attend le rapport d'activités et les comptes 2020 de la CAS.

Lors du Bureau du 10 mars 2021, les membres du Bureau avaient attiré l'attention sur le fait qu'au vu des informations qui précèdent, le rapport ne doit pas être trop incisif quant à la FWB et au cabinet.

Le Conseil d'Administration approuve le rapport d'activités 2020.

3. Approbation des comptes 2020

Les comptes 2020 ont été envoyés aux Administrateurs avec l'ordre du jour de la présente réunion.

La secrétaire administrative explique tous les postes du bilan complet pour 2020.

Le Conseil d'Administration approuve les comptes 2020

4. Approbation du budget 2021

Le budget est envoyé le jour de la présente réunion.

La trésorière fait part des problèmes face auxquels se trouve la CAS quant à la préparation de son budget 2021, problèmes soulevés lors de la réunion du Bureau du 10 mars 2021.

En effet, vu la pandémie toujours en cours, il est difficile de savoir quels projet pourraient être mis en place. Outre le fait que la Coordination ignore quelle sera la position de la FWB quant au décret Seniors et donc la reconnaissance de la CAS et par conséquent son subside annuel.




Il a donc été décidé lors du Bureau du 10 mars 2021 d'établir un budget hypothétique tenant compte d'une reprise à tout le moins partielle des activités.

Celui-ci se base donc sur le budget 2020 établit avant la pandémie et donc dans une vision optimiste de la reprise des activités, notamment vu la campagne de vaccination en cours.

La Trésorière parcourt tous les postes du budget 2021, attirant l'attention des Administrateurs sur le fait que compte tenu du manque de dépenses en 2020, la Coordination devra certainement rembourser à la Fédération Wallonie-Bruxelles une partie du subside perçu pour 2020.

Patrick Feltesse attire l'attention des Administrateurs sur le fait qu'il faut également anticiper les éventuelles questions de la FWB sur les montants prévus dans le budget.



Il est donc précisé certaines prévisions de dépenses :

-  Télécommunication et NTIC (1.500€) :
 - Le site de la CAS devra être mis à jour afin d'être sécurisé (<https> dans l'adresse du site) ;
 - Le pc portable de la CAS sur lequel le logiciel comptable est installé a plus de 7 ans et semble en bout de vie (bruit, ventilateurs, démarrage lent,...)
-  Travaux d'impression :
 - Le coût annuel de la publication d'une brochure est déjà d'environ 4.000€ (mise en page, droits d'image et impression)
-  Location de salle :
 - Dans l'hypothèse où la CAS pourrait faire des colloques en présentiel, ceux-ci devront se faire le respect des distanciations sociales et la superficie des salles devra donc être plus importante et par conséquent plus coûteuse.

Le Conseil d'Administration approuve le budget 2021
--

5. Projets CAS 2021

Afin d'avancer dans les projets de la CAS, plusieurs pistes sont rappelées et d'autres rajoutées. Le Bureau se réunira en avril 2021 afin de préparer une feuille de route de ces travaux.

-  Les lieux de vie : Ce thème a suscité énormément d'intérêt durant les assises et lors d'autres colloque, notamment lors du Webinaire du Gérontopôle de Namur du 11 mars dernière présenté par Philippe Defeyt.
-  La digitalisation : le numérique a pris beaucoup plus d'ampleur durant cette pandémie forçant les gens à se tourner vers le numérique, ce qui pose la question de l'accessibilité, tant pour les seniors que pour les plus précarisés :
 - L'accès aux banques,
 - La communication avec les services utiles (mutuelle, chômage, pensions, syndicats,...)
 - La prise de rendez-vous pour un test Covid, la réception des résultats, la participation aux questionnaires, ...

- La numérisation des achats de titres de transports (fermeture de guichets de gare, supplément en cas d'achat de titre aux bornes ou aux guichets, ...)

Les soins de santé : les soins de santé ont été plus qu'éprouvés par cette pandémie, mettant en avant notamment le manque de personnel et par conséquent le manque de temps et de soins pour les seniors.

Certains thèmes abordés dans le Livre vert de la Commission Européenne.
(ce point est développé plus amplement en 6.b.)

Des thèmes liés à l'actualité :

- L'accès à l'APA : le fédéral a modifié la législation quant à l'accès à l'APA, le revenu des cohabitants n'étant plus pris en compte, ce qui est une bonne chose. Cependant, l'APA est devenue une compétence régionale et cette modification n'est donc pas d'application.

Anne Marie Balthasart se charge de rassembler des informations complémentaires quant à cette thématique afin que la CAS puisse avoir une base pour réagir utilement et prendre position.

- La réforme de la GRAPA : la CAS pourrait faire part de sa position quant à certaines conditions de la GRAPA, notamment l'interdiction de quitter le territoire pour une période supérieure à 29 jours, ainsi qu'aux modalités de contrôle.
- La fermeture des guichets SNCB : la CAS pourrait vérifier les informations relatives à la mise en place d'un supplément pour les titres autres que sur smartphone et adresser un courrier afin de solliciter une rencontre avec les opérateurs publics (SNCB, STIB et TEC).

6. Divers :

a) Lettre ouverte

En date du 14 mars 2021, François Verhulst a transmis à tous les membres du Conseil d'Administration une lettre ouverte et sollicitant la position de ses membres quant à la co-signature de celle-ci.

Dans les faits, le parlement a voté une résolution en date du 12 mars 2020 sur l'élaboration d'une convention internationale visant à lutter contre la discrimination des personnes âgées.

Pour rappel, le pouvoir exécutif a le devoir de mettre en place les résolutions du parlement.

Or, dans le cas présent, bien que votée par une large majorité au parlement, certains politiques estiment aujourd'hui que cette résolution n'est pas nécessaire, arguant que les outils existants sont suffisants.

Cette lettre interpelle donc Madame WILMES quant à la position prise par le pouvoir exécutif qui n'entend pas faire appliquer la résolution.

Les Administrateurs présents marquent leur accord pour que la Coordination co-signe cette lettre ouverte. La C2S se réunira dans le courant de cette semaine afin de confirmer sa position. Dès réception de la position de la C2S fin de cette semaine, la CAS confirmera co-signer la présente lettre.

Les Administrateurs précisent que bien que la lettre ne puisse être modifiée, il serait opportun de rappeler que le devoir du pouvoir exécutif est de mettre en place les résolutions votées par le Parlement.

b) Consultation Européenne : vieillissement

La Commission européenne a publié le 27 janvier 2021 son "Livre vert sur le vieillissement" ouvert à consultation publique sous forme de questionnaire jusqu'au 21 avril 2021.

L'objectif de la consultation est de recueillir l'avis des parties prenantes afin de contribuer à la préparation d'éventuelles réponses politiques. Le Livre vert adopte une approche fondée sur le cycle de vie, qui est censée refléter l'impact universel du vieillissement sur toutes les générations et à toutes les étapes de la vie.

C'est par l'intermédiaire de Madame VAN LIL, Présidente du CCCA de Molenbeek que la CAS a été informée de cette consultation publique.

L'information a été communiquée à tous les membres de la CAS afin de savoir s'ils en avaient été informés et voir dans quelle mesure la CAS pourrait réagir de manière commune avec tous ses membres.

- Aînés du CdH : le questionnaire et le livre sont à l'étude
- Enéo : la cellule Europe d'Enéo travaille dessus
- Entr'âges : a reçu l'information via une newsletter et doivent se pencher dessus
- FIS : n'entend pas répondre au questionnaire faute de temps

Les membres de la CAS qui répondront à la consultation publique feront part de leur réponse à la CAS afin qu'un travail commun puisse être fait par la CAS.

Henry Maillard suggère que des thèmes abordés dans le livre vert de la Commission Européenne puissent faire partie des travaux de la CAS.

c) Modification des représentants permanents C2S :

Vu la charge de travail de Jean-Marie Amand, représentant de la C2S au sein de la CAS à titre de membre effectif et Vice-Président, la C2S a demandé à ce que Carine Wastiels, suppléante reprennent les titre et fonction de Jean-Marie Amand à titre d'effective.







François Verhulst profite de ce point pour remercie Carine Wastiels pour son implication et son efficacité depuis la reprise de cette fonction.

d) Réunion CAS 2021

Il est demandé de rappeler les dates des prochaines réunions de la CAS.

Le calendrier des réunions 2021 est joint au présent rapport.

Annexes :

-  PV du 19 janvier 2021 approuvé
-  Rapport d'activités 2020 approuvé
-  Bilan 2020
-  Rapport de la vérificatrice aux comptes
-  Budget 2021
-  Calendrier réunions CAS 2021